

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
JUDO
RENTRÉE 2026**

PRESENTATION / OBJECTIFS

La section sportive scolaire de judo du Collège Pierre Brossolette de Nogent le Rotrou (Eure et Loir) en collaboration avec le Judo Club Nogentais existe depuis la rentrée scolaire 1990.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en judo tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire. Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de judokas. Les admissions se font après tests sportifs et examen du dossier scolaire.

ORGANISATION

Elle accueille les jeunes scolarisés de la 6ème à la 3ème. Ils bénéficient d'un aménagement d'horaires leur permettant d'avoir 2 séances d'entraînements hebdomadaires.

Le gymnase et le collège étant très proches, le temps de déplacement pour se rendre de l'un à l'autre est réduit au minimum. La section sportive peut accueillir de 8 à 20 élèves.

Il est fortement conseillé d'être licencié en club et d'adhérer à l'Association Sportive du collège afin de pouvoir participer aux compétitions UNSS de niveau régional à national. Les élèves sont également formés au rôle d'arbitre.

La coordination de la section est assurée par M. Brice Guiheux, professeur d'EPS au collège Brossolette.

L'enseignement du judo sera dirigé par M. Pierrick Pelletier, éducateur diplômé du Judo Club Nogentais.

TEST D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE

Le test d'entrée en section sportive aura lieu le **mercredi 25 mars 2026 à partir de 13h30** au Complexe Sportif Robert Huwart - 35, Rue du Perche – 28400 Nogent Le Rotrou.

ACCEPTATION

Une commission siègera pour examiner les dossiers des candidat(e)s prenant en compte les deux critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués)

La décision sera notifiée aux familles par courrier. En cas d'acceptation, l'inscription sera validée sous réserve du dépôt du dossier complet dans les délais et de l'acceptation de la demande de dérogation auprès des services de la DSDEN (pour les élèves qui ne sont pas du secteur du collège).

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du collège ou auprès de l'entraîneur. Ils seront à rendre au secrétariat du collège avant le **vendredi 13 mars 2026**.

Pour tout renseignement, contacter :

Collège Pierre Brossolette - Secrétariat

4, Avenue du Président Kennedy

28400 Nogent Le Rotrou

 : 02-37-52-22-27

ce.0280924c@ac-orleans-tours.fr

ou

Madame Laurence Leduc, Présidente du JCNR

laurence.jcnr@gmail.com